

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾

M. BONNET Christian nous remet un courrier (le 23/09/2025) (L21)

RUAS Frédéric - 300 chemin d'Angousture - 64360 MONEIN
Tél : 07 71 04 75 97 - 05 59 81 13 96 - frederic.ruas.64500@gmail.com

Dans le cadre de l'enquête publique sur l'élaboration du PLU,
je vous prie de prendre note de mes commentaires suite au
courrier du 30/07/2025 du CCL0 - réf. URB/BB/M2 objet: ma
demande dans le cadre de la concertation PLU.

Lors de ma précédente demande j'avais demandé le classement
de mes parcelles CL (cf. le courrier du CCL0) en zone agricole.
Ma demande a été accordée pour une partie de mes parcelles.
Je suis actuellement exploitant agricole.

Je cotise à la MSA en tant qu'exploitant agricole.

Je déclare à l'administration fiscale mon revenu sous le régime
du réel simplifié (BA. RS).

Je suis assujéti à la TVA.

J'ai planté des arbres fruitiers sur les parcelles :

CL 120 - CL 121 - CL 123 - CL 249 - CL 251

Il sera essentiel pour pérenniser l'exploitation de construire des
bâtiments agricoles pour :

- stocker le matériel
- stocker les cultures
- transformer et vendre les cultures (fruits frais, transformés, séchés, confitures, etc...)

Pour cela, les parcelles les plus appropriées (non inondables et pas
trop pentues) seraient :

CL 123

CL 124.

D'autres parcelles seraient intéressantes pour la production d'arbres
fruitiers à coques (châtaigniers, noisetiers, noyers...) qu'il serait
judicieux de classer en zone agricole :

- CL 126 (environ 3/4 de la surface côté Est)
- CL 127 (" 60% " " ")
- CL 128 (" 50% " " ")
- CL 129 (" 40% " " ")

- CL 130 en totalité.